

LA VOIX DES SENIORS

SSR Schweizerischer Seniorenrat
CSA Conseil suisse des aînés
Consiglio svizzero degli anziani

SVS SCHWEIZERISCHER VERBAND FÜR SENIORENFRAGEN
ASA ASSOCIATION SUISSE DES AÎNÉS (ASA)
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEGLI ANZIANI (ASA)

VASOS Vereinigung aktiver Senioren- und
FARES Selbsthilfe-Organisationen der Schweiz, 3000 Bern
Fédération des Associations des
retraités et de l'entraide en Suisse, 3000 Berne
Federazione associazioni dei
pensionati e d'autosolito in Svizzera, 3000 Berna

Mars n° 1/2022

ÂGE ET SANTÉ

Dans cette édition...

ASA-Congrès du Jubilé 2021

La télémédecine: est-ce le futur ?

**L'initiative pour des soins infirmiers forts:
Réactions**

Les inégalités de l'âge

Bénévolat malgré les risques ?

SVS SCHWEIZERISCHER VERBAND FÜR SENIORENFRAGEN
ASSOCIATION SUISSE DES AÎNÉS (ASA)
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEGLI ANZIANI (ASA)

50
JAHRE
1971-2021



Bea Heim, Coprésidente CSA

Sommaire

2	Editorial
3	Bénévolat malgré les risques?
4	Assurances sociales: les inégalités de l'âge
5	Irrésolu: le financement des soins aux personnes âgées
6	Initiative sur les soins infirmiers - Réactions !
7	Novartis: Association des rentiers
8	La télémédecine: Est-ce le futur des seniors ?
9	Initiative contre la discrimination: nouveau départ...
10	Sexualité des seniors et les limites de tolérance
11	Covid-19: Isolement et solitude
12 15	ASA, Jubilé 50 ans

Des temps mouvementés

La pandémie nous tient encore en haleine. Elle nous rappelle combien nous sommes vulnérables et dépendant les uns des autres. Une crise aussi profonde ne peut être surmontée qu'ensemble, que si, jeunes et vieux, nous nous serrons les coudes, car la solidarité n'est pas l'affaire de l'État. Cela nous incombe. C'est pourquoi, en tant que génération senior, nous participons, de manière solidaire, à la résolution des défis de la société.

Il y a eu, et il y aura hélas encore, beaucoup de souffrance en cette période de pandémie, mais il y a aussi beaucoup de solidarité tant de la part des personnes âgées que des jeunes. Ils ont été privés de beaucoup de choses dont on a besoin quand on est jeune. Il est réjouissant de constater que le fossé souvent évoqué entre jeunes et vieux est beaucoup moins profond que beaucoup ne le pensent. A l'avenir, nous pouvons continuer à compter là-dessus, à condition de ne pas perdre de vue les grands problèmes de société tels le risque de pauvreté chez les personnes âgées, la digitalisation et le changement climatique.

Fallait-il vraiment une pandémie pour que l'on prenne conscience de l'urgence du problème des soins infirmiers ?

Et que faut-il encore pour s'attaquer à l'âgisme et aux discriminations auxquelles nous sommes confrontés presque quotidiennement dans de nombreux domaines ? Ceci en particulier dans l'intérêt des futures générations de seniors, notamment l'intérêt des jeunes.

Et que faut-il encore pour s'attaquer à l'âgisme et aux discriminations auxquelles nous sommes confrontés

Bea Heim

Sur tous ces thèmes, le CSA s'engage, avec ses organisations membres qui disposent de compétences, de grandes connaissances professionnelles et d'une riche expérience de vie au bénéfice des seniors de ce pays.

Mon coprésident et moi-même remercions de tout cœur chacune et chacun pour le grand engagement et le travail bénévole fourni tout au long de l'année. Nous nous réjouissons d'une nouvelle année qui, espérons-le, nous libérera de la pandémie. Nous pourrions ainsi contribuer ensemble et avec encore plus d'efficacité à la résolution des grandes tâches du futur.



IMPRESSUM

Editeur:

Conseil Suisse des Aînés (CSA):
 Coprésidence:
 Bea Heim & Roland Grunder

Association Suisse des Aînés (ASA):
 Karl Vögeli, Président

Fédération des Associations des retraités
 et de l'entraide en Suisse (FARES):
 Bea Heim, Présidente

Graphisme & Impression:
 Comarg GmbH, Aigle

Rédaction:

CSA: Reinhard Hänggi
 ASA: Denise Moser
 FARES: Inge Schädler

Administration:

Secrétariat CSA
 Kirchstrasse 24
 CH-3097 Liebfeld /BE

info@ssr-csa.ch
 www.ssr-csa.ch
 ©ssr-csa

Unterstützt von/Soutenu par /Sostenuto da



Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

Langues DE/FR/IT
 La Voix des Seniors
 Die Stimme der Senioren
 La Voce degli Anziani

Engagement malgré les risques ?

Rapport du projet: Conséquences de la pandémie COVID-19 pour les bénévoles âgés et leur engagement

Dr. Mario Störkle, Prof. HSLU

Depuis la pandémie de la COVID-19, les bénévoles âgés n'ont parfois pu assumer leurs engagements que de manière restreinte, car ils ont été classés dans le groupe à risque en raison de leur âge. Ils ont néanmoins trouvé des moyens de continuer à faire du bénévolat malgré le risque et la distanciation sociale. Une étude de la Haute Ecole de Lucerne (HESL) a examiné comment l'engagement bénévole des personnes âgées s'est développé en Suisse au cours des deux premières vagues de la pandémie.

Avec le début de la première vague COVID-19 en mars 2020, de nombreuses personnes âgées (en général à partir de 65 ans) ont été limitées dans leur engagement bénévole et leurs possibilités de participation sociale, car les Autorités suisses les ont classées dans le groupe à risque qui devait être protégé contre la contagion. Une équipe de recherche de la Haute Ecole de travail social de Lucerne, dirigée par Mario Störkle, Stephan Kirchschlager et Meike Müller, a étudié comment cette mesure a influencé le développement de l'engagement bénévole des personnes âgées en Suisse au cours des deux premières vagues du COVID. L'équipe a interrogé plus de quatre cents personnes âgées en Suisse qui font du bénévolat ou du volontariat.

Les résultats ont montré que, précisément au début de la première vague, de nombreuses personnes âgées ont interrompu leur engagement ou l'ont confié à des personnes plus jeunes. Une partie des personnes interrogées a toutefois pu continuer à faire du bénévolat malgré la pandémie, notamment lorsque les activités ont pu être exécutées par exemple en ligne sur Internet ou poursuivies dans le respect des mesures de protection. En revanche, une partie des personnes engagées ont également mis fin durablement à leur engagement au cours de la pandémie.

A partir de la mi-octobre 2020, durant la deuxième vague Corona, les activités bénévoles ont été moins souvent interrompues que lors de la première vague de mars 2020.

Les bénévoles se sont apparemment rapidement accommodés de la nouvelle réalité et se sont sentis plus en sécurité grâce aux mesures de protection établies.

En ce qui concerne l'affectation des seniors au groupe dit à risque, l'image des seniors engagés est quelque peu ambiguë. Tandis que certains refusent une classification globale, car ils n'estiment pas appartenir à un groupe à

Les bénévoles semblent s'être rapidement adaptés à la nouvelle réalité.

Dr. Mario Störkle

risque, un statut peu compatible avec l'image qu'ils se font de leur "vieillesse active". Ils considèrent cela comme discriminatoire, voire déresponsabilisant. D'autres, en revanche, n'y voient aucun problème.



Dr. Mario Störkle, sociologue M.A., Privat Dozent, est chargé de cours et chef de projet à l'Institut de développement socioculturel de la Haute Ecole de travail social de Lucerne. Il dirige le module "Âge, générations et changement démographique". Ses recherches portent sur la vieillesse, l'engagement bénévole, ainsi que le développement socio-spatial des villes et des quartiers.

Contact: eMail: mario.stoerkle@hslu.ch
www.hslu.ch/de

Plus d'informations sur le projet "Conséquences de la pandémie de coronavirus pour les bénévoles âgés et leur engagement" et le rapport final sous :

www.hslu.ch/dech/hochschuleluzern/forschung/projekte/detail/?pid=5620



Assurances sociales: «Inégalités dans la vieillesse»

Inge Schädler, CSA Présidente de la Fraction FARES, Membre du Comité CSA

Une fois de plus, la prévoyance vieillesse risque de connaître une importante baisse.

Le Parlement met en danger l'avenir des assurances sociales de notre pays de manière irresponsable.

Depuis plus d'un quart de siècle, l'adaptation indispensable de l'AVS n'a pas été possible. Différents référendums ont toujours fait échouer les réformes proposées. Bien que la prévoyance vieillesse occupe depuis des années les premières places du baromètre des préoccupations, la majorité du peuple a rejeté les projets parce qu'ils ne garantissaient pas une vie décente à la retraite.

Nous voulons tous bien vivre et le plus longtemps possible. Mais cela nécessite une prévoyance vieillesse telle qu'elle est inscrite dans la Constitution, à l'article 112 2/b : "Les rentes doivent couvrir les besoins vitaux". Or, ce n'est, aujourd'hui, malheureusement pas le cas pour plus de 600 000 personnes âgées. Nombre d'entre elles doivent demander des prestations complémentaires dès leur départ à la retraite pour pouvoir joindre les deux bouts. L'AVS seule ne suffit tout simplement pas pour vivre.

La réforme "AVS 21" et de la prévoyance professionnelle (LPP) a été traitée lors de la session d'hiver des Chambres fédérales (19.11.-17.12.2021).

Prévoyance professionnelle LPP

Le Conseil national (CN) a massivement péjoré le compromis des syndicats et de l'association patronale, à savoir :

Le taux de conversion doit être abaissé de 6,8% à 6%, sans compensation des pertes de rentes pour les bas salaires. Cela concernerait en particulier les femmes dans le segment des bas salaires. Or, il est même possible qu'une réduction des rentes soit envisagée..

Le projet doit encore passer devant au Conseil des Etats (CE), où l'on peut s'attendre à certaines améliorations, qui ne seront toutefois pas significatives.

AVS 21

Pour cette réforme, le Conseil des Etats (CE) a décidé d'augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Là aussi, les compensations proposées dans le projet ont été massivement réduites, avec une fois de plus des conséquences négatives pour les personnes dans le segment des bas salaires.

Bien que toutes les parties aient toujours affirmé qu'il n'y aurait pas de réduction de la prévoyance vieillesse, cette promesse est ignorée sans vergogne.

Il faut malheureusement s'attendre à ce que le référendum sur le projet AVS soit à nouveau saisi et que la présente réforme de l'âge ne trouve à nouveau pas grâce aux yeux du peuple. Il est donc urgent de changer de mentalité et de trouver des modèles qui permettent de résoudre les problèmes.

Les propositions actuelles du Parlement sont plus que douteuses, elles pourraient même conduire à ce que la vieillesse devienne pour beaucoup un piège à pauvreté au lieu d'une retraite insouciantement bien méritée.

Les scénarios de démantèlement ne conduisent pas à long terme à une garantie durable de notre prévoyance vieillesse. Ayons le courage de forger des compromis acceptables, à la manière suisse éprouvée. C'est dans l'intérêt de toute notre société, dans celui des jeunes et des moins jeunes.

Performances intellectuelles records à un âge avancé

Werner Blum, Membre du groupe Politique sociale de la FARES

Dans notre entourage, nous rencontrons parfois des personnes qui, malgré leur grand âge, développent une vitalité et une énergie exceptionnelles.

Il n'y a pas si longtemps, on croyait qu'avec l'âge, notre cerveau s'affaiblissait lentement mais irrémédiablement. Mathias Klinger, responsable du laboratoire de développement cognitif de l'Université de Genève, estime toutefois que notre capacité intellectuelle ne s'affaiblit que parce que nous l'utilisons moins en tant que seniors. Nos neurones fonctionnent comme des muscles. Une utilisation régulière et exigeante leur permet de ne pas perdre leur vivacité. Certes, les jeunes sont plus actifs lorsqu'il s'agit d'analyser une situation. Les seniors, en revanche, ont plus de facilité à insérer celle-ci avec succès dans l'environnement existant. L'intelligence cristalline, autrement dit l'expérience de la vie, les aide. Les visionnaires sont rarement jeunes.

«Avantage de l'âge:

L'expérience s'acquiert avec le temps»

Ludwig Hasler, Philosophe/Auteur

Financement de la prise en charge des personnes âgées: un problème non résolu en Suisse

Lukas Bäumle, Membre du Comité et Délégué au CSA

L'assistance n'est pas synonyme de soins et les soins ne sont pas synonymes d'assistance. Dans la pratique, même les professionnels de la santé ne font souvent pas la différence. Alors que les coûts de la santé sont couverts par la loi sur l'assurance maladie avec l'assurance de base obligatoire, les dépenses liées à la prise en charge ne sont pas financées.

Deux exemples tirés de la vie quotidienne le montrent de manière éloquent :

La veuve B., âgée de 80 ans, vit seule chez elle. En raison de diverses maladies, elle est limitée dans sa motricité et sa respiration. Le service d'aide et de soins à domicile consacre 50 minutes par jour aux traitements, dont les coûts sont pris en charge par la caisse maladie. Personne ne prend en charge les prestations d'assistance, comme les entretiens, l'accompagnement lors de courtes promenades ou la coordination avec le médecin de famille. Les services d'aide et de soins à domicile, toujours pressés par le temps, ne peuvent fournir que des soins de base et de traitement, mais pas une assistance.

Quant à Madame A., elle n'a pas de famille et vit depuis deux mois dans une maison de repos. Actuellement, elle a besoin d'environ 120 minutes de traitement par jour, dont les coûts sont pris en charge par la caisse de maladie. Le reste de la journée est consacré aux heures de thérapie, dont les coûts sont pris en charge par la maison de soins via la couverture du déficit. Le personnel n'a souvent pas le temps de s'occuper de Mme A., qui est ainsi livrée à elle-même.

Alors que les soins médicalisés sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie, il existe une grande lacune dans l'assistance aux personnes âgées.

"Plus de 620'000 personnes de plus de 65 ans ne reçoivent pas l'aide nécessaire !"

Prof. Dr. Carlo Knöpfel

Selon l'étude du professeur Carlo Knöpfel (1), en Suisse, plus de 620 000 personnes de plus de 65 ans, à domicile ou en institution, ne bénéficient pas du support nécessaire. Il manque jusqu'à 20 millions d'heures de prise en charge par an, ce qui représente l'équivalent de CHF 0,8 à 1,6 milliard. La prise en charge des personnes âgées est, aujourd'hui, en grande partie une affaire privée. Celui qui a besoin d'un soutien doit le financer de son propre porte-monnaie ou doit s'en passer.

Pourquoi y a-t-il un tel besoin d'encadrement ? L'une des raisons est le bouleversement social :

Les proches sont de moins en moins en mesure d'assumer des tâches d'assistance, parce que les familles ont moins ou pas d'enfants et que les distances géographiques entre les proches sont plus importantes.

A cela s'ajoutent des facteurs économiques:

Jusqu'à présent, une grande partie de la prise en charge des proches est assurée par des femmes.

Mais comme le taux de femmes actives augmente, celles-ci ont de moins en moins de temps à consacrer aux tâches d'assistance. En raison de l'évolution démographique, les besoins en matière de proches aidants vont continuer à augmenter.



Photo Caritas Suisse

La prise en charge doit être financièrement supportable. Diverses organisations, dont le CSA, et des hommes et femmes politiques de tous bords ont attiré l'attention de la Confédération sur la situation actuelle intolérable. Différents experts ont déjà proposé des solutions.

En conclusion, il existe une lacune de financement, tant dans le domaine ambulatoire que stationnaire et, par conséquent, un besoin de prise en charge non couvert. Si l'on parvient à combler, ne serait-ce qu'un peu, cette lacune, on peut partir du principe que cela permettrait d'éviter les hospitalisations d'urgence et de retarder les admissions en institution. Il en résulterait une plus-value économique.

Après la mise en œuvre de la conciliation des enfants et de la vie professionnelle par les politiques au cours des dernières années, la question de la conciliation du travail et de la prise en charge des parents et beaux-parents sera au centre des préoccupations dans les années à venir, et comment l'Etat peut y contribuer. Le Conseil Suisse des Aînés, CSA, se consacrera intensivement à cette question et élaborera des solutions correspondantes avec d'autres partenaires pour faire pression sur le plan politique.

(1) *Coûts et financement d'une bonne prise en charge à la retraite* par le Prof. Dr. Carlo Knöpfel, mandat de la Fondation Paul Schiller.

Initiative pour des soins infirmiers forts: réactions !

L'acceptation claire de l'initiative sur les soins infirmiers est un vote réjouissant en faveur de la valorisation des professions de santé. Ce résultat n'est toutefois pas étonnant, car au cours des 45 années d'expérience professionnelle, les soignants ont toujours jouis d'une très grande estime auprès des patients, des proches et de la société en général. Le problème réside dans le fait que cette estime ne se répercute pas sur les salaires et les conditions de travail. Cette responsabilité incombe aux politiques, qui fixent les conditions-cadres pour le financement des prestations de soins. *Elisabeth Wandeler*

Qu'en pensent les politiciennes et politiciens :

Yvonne Ribli

Directrice de l'association suisse du personnel infirmier



Quelle a été votre première réaction après le résultat de la votation ?

"Nous sommes extrêmement heureux que les électeurs envoient un signe d'estime aussi clair aux soignants".

Quelles sont vos demandes concrètes à la politique qui doivent être rapidement mises en œuvre ?

Le Conseil fédéral et le Parlement doivent maintenant se mettre au travail. Il s'agit de mettre en place le plus rapidement possible une stratégie de formation, d'améliorer les conditions de travail et de garantir qu'il y ait suffisamment d'infirmières et d'infirmiers à tous les niveaux comme dans toutes les institutions pour soigner les personnes malades ou accidentées".

Barbara Gysin

Conseillère nationale, SP ZH



Comment avez-vous réagi après l'annonce du résultat de la votation du 28.11.2021 ?

"C'est une immense joie et un succès historique pour les soins infirmiers et le personnel soignant. Cela doit maintenant se traduire par des améliorations durables pour toutes et tous".

Qu'attendez-vous maintenant de la politique ?

"Je considère l'introduction d'un NursePatientRatio, c'est-à-dire d'un taux de personnel obligatoire à tous les niveaux, comme une mesure importante et rapidement applicable pour améliorer les conditions de travail. Pour les autres améliorations, des solutions doivent être élaborées en collaboration avec les partenaires sociaux. Ensuite, la campagne de formation pourra être lancée, en reprenant le contre-projet et en le mettant en œuvre encore cette année".

Laurent Wehrli

Conseiller nationale, PLR VD
Co-Präsident ARTISET



Comment avez-vous réagi après l'annonce du résultat de la votation du 28.11.2021 ?

Ambivalent : le oui à l'initiative sur les soins infirmiers est un oui au renforcement des soins infirmiers. Mais à l'inverse, cela signifie aussi que cette décision va retarder la résolution du problème de la pénurie de personnel qualifié, vu qu'il faut maintenant attendre la loi d'application de cette initiative, ce qui va prendre plusieurs mois voire années !

Qu'attendez-vous maintenant de la politique ?

Le oui à l'initiative sur les soins infirmiers est un mandat donné aux politiques pour qu'ils renforcent les soins infirmiers lors de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers. Comme le comblement de la pénurie de personnel qualifié, en particulier, ne peut pas attendre, les principaux éléments du contre-projet politiquement incontesté devraient être mis en œuvre le plus rapidement possible. Pour les autres parties de l'initiative sur les soins, une mise en œuvre substantielle et orientée vers la pratique est nécessaire.

Christophe Clivaz

Conseiller National, Verts VS



Quelle a été votre première réaction après le résultat de la votation ?

J'ai été très heureux de constater que l'excellent travail fourni par les infirmières et infirmiers, particulièrement mis en évidence par la pandémie actuelle, a certainement contribué à convaincre une majorité de la population de soutenir l'initiative. Car il faut souligner qu'il est rare qu'une initiative populaire soit acceptée.

Qu'attendez-vous maintenant de la politique ?

La nette acceptation de l'initiative est un mandat clair adressé au Conseil fédéral et au Parlement pour qu'ils remédient rapidement et sérieusement à la situation alarmante dans le secteur des soins. L'offensive en matière de formation doit donc s'accompagner aussi d'une amélioration des conditions de travail. J'espère que le Conseil fédéral s'attellera rapidement à proposer au parlement un projet de loi d'application de l'initiative et que les parlementaires bourgeois ne s'y opposent pas.

Save the Date

Réservez dès aujourd'hui cette date.

Conférence: Soins intégrés, un modèle d'avenir

Mercredi 22.juin 2022 10.30 à env. 16.45

organisé par les groupes de travail de la FARES

En novembre 2019 déjà, le modèle d'habitat et de soins 2030 de Curaviva a suscité un grand intérêt lors de l'Assemblée des Délégués de la FARES. Un groupe de travail composé de représentants des groupes Habitat-Mobilité, Social et Santé s'est penché sur le sujet et présentera des modèles concrets lors d'une conférence le mercredi 22 juin 2022. La Conseillère nationale Barbara Gysi présentera le processus de mise en œuvre à l'exemple de Thuravita et Ralph Bürge, Directeur du Lindenhof à Oftringen, nous fera découvrir le quotidien pratique des "soins intégrés".

Association des retraités de Novartis : "Entreprendre ensemble des choses extraordinaires"

Guido Burkart, Président

L'Association des retraités de Novartis (ARN), neutre sur le plan politique et confessionnel, a été fondée en 1999, trois ans après la fusion de Sandoz et de Ciba-Geigy. Cette association bénévole regroupe des retraités de Novartis, Ciba-Geigy, Clariant, BASF, Huntsman, Syngenta et d'autres entreprises délocalisées par Novartis, ainsi que leurs représentants en Suisse.

Que faisons nous?

Nous encourageons et cultivons en premier lieu la convivialité et la collégialité. Nos quelque 3 500 membres ont accès à des manifestations culturelles, informatives et sociales, ainsi qu'à une large palette d'activités sportives. Les offres doivent correspondre aux besoins et aux différentes possibilités de la génération 60plus.



Le Président Guido Burkart en "discussion intergénérationnelle"!

Notre devise "Ensemble, entreprenons des choses extraordinaires" souligne cet objectif. Avec notre département "Politique des seniors", nous exerçons également depuis des années une influence ciblée auprès des organisations de seniors actives sur le plan politique au niveau cantonal, régional et national. L'accent est mis sur les thèmes qui concernent les retraités de tous les anciens employeurs. Actuellement, nous sommes membres de l'ASA (Association Suisse des Aînés) et de l'ASNO (Association des seniors du nord-ouest de la Suisse). Depuis 2010, l'ARN a une représentante au CSA (Conseil Suisse des Aînés). Dans le Canton de Bâle-Ville, nous sommes représentés par la 55+ Conférence baloise des seniors et dans le canton de Bâle-Campagne par la Interessengemeinschaft Senioren Baselland (IGSBL).

Nous avons élaboré notre stratégie pour l'orientation de la politique des seniors en 2020/2021 dans le cadre d'un atelier de membres et l'avons largement soutenue par un sondage en ligne. Nous concentrons l'utilisation de nos ressources limitées sur les priorités cantonales et régionales. Ce que nous réalisons, nous le communiquons régulièrement à nos membres.

Qu'attendons-nous de la politique nationale des seniors ?

Pour que nous puissions continuer à nous engager dans la politique nationale des seniors, des optimisations devraient être envisagées. Les structures du Conseil Suisse des Aînés (CSA), créées il y a vingt ans et par le biais desquelles les seniors peuvent faire entendre leur voix auprès du Conseil fédéral sur les sujets qui les intéressent, doivent être modernisées, allégées et assouplies. En outre, une base plus large, à l'échelle de la Suisse, devrait être impliquée.

Afin d'utiliser plus efficacement les ressources humaines disponibles, parfois limitées, il semble judicieux à notre Association de se concentrer sur des thèmes qui sont perçus comme des défis actuels par la population des seniors, notamment la discrimination liée à l'âge, le bashing des seniors, la numérisation. Nous devrions laisser les thèmes qui concernent en premier lieu les futures générations de retraité-e-s, tel le financement futur des caisses de prévoyance, à ceux qui devront vivre plus tard avec ces problèmes.



De nombreux seniors veulent utiliser la télémédecine; et vous ?

Roland Grunder, Membre invité au Comité de l'ASA et Coprésident CSA

C'est quoi la « télémédecine » ?

C'est une médecine pratiquée à distance où le médecin et le patient ne sont pas assis l'un en face de l'autre, mais sont en communication par un système électronique, tel un téléphone smartphone, un ordinateur, une tablette, connectés à Internet ou par vidéo. C'est, avant tout, un moyen de contacter son médecin en quelques minutes. Le médecin, grâce à ses compétences d'écoute et à des questions très précises, pourra établir un diagnostic présumé, prescrire des médicaments, surveiller l'état de santé de son patient.

La télémédecine revêt plusieurs formes possibles, comme la **téléconsultation** qui permet au patient d'obtenir l'avis médical de son médecin traitant à distance. La vidéo permet au médecin d'examiner, si nécessaire, le fond de la gorge, un gonflement, un bouton ou tout autre symptôme permettant d'établir un diagnostic et d'établir une ordonnance.

Par la **télésurveillance**, le médecin pourra surveiller l'évolution de l'état de santé de son patient, notamment par des résultats d'analyse qu'il aura reçu par courrier électronique.

Enfin, la **télé-expertise** donnera au médecin un moyen de se concerter avec des collègues spécialistes pour un avis médical ou un diagnostic plus avancé.

Les seniors sont très enclins à utiliser les services de santé numériques. Le nombre de personnes de plus de 65 ans qui utilisent déjà des applications, la visiophonie ou la prise de rendez-vous en ligne est en augmentation. Une personne sur trois souhaite davantage d'offres de télémédecine.

La téléconsultation est un moyen efficace pour réduire les risques de contamination dans les salles d'attente, comme elle limite les temps et les coûts de transport.

Les avantages de la télémédecine

La téléconsultation médicale se déroule de la même façon qu'une consultation classique dans un cabinet. Elle impose les mêmes exigences et la même rigueur en termes de qualité de soins, de conseils et devient une manière de soigner à part entière. Les personnes qui nécessitent une prise en charge régulière pour des maladies chroniques peuvent consulter leur médecin avec plus de facilité. Les motifs les moins envisagés auparavant, tels les problèmes de santé qui semblent graves ou le suivi de pathologie chronique, par exemple, apparaissent de plus en plus comme ouverts à la téléconsultation. La pandémie actuelle a mis en évidence d'autres avantages. La téléconsultation permet de voir un médecin depuis son domicile ou dans une situation de confinement obligatoire. Elle est perçue comme un moyen efficace pour réduire les risques de contamination dans les salles d'attente des praticiens.



De plus, elle diminue les temps et les coûts de transport. Nombreuses sont les personnes à faire appel à un médecin pour des conseils médicaux et ce, même si le problème de santé leur semble peu grave. Nombreux sont ceux également qui souhaitent obtenir une ordonnance pour des dépistages ou simplement pour effectuer le renouvellement d'une ordonnance.

Les inconvénients de la télémédecine

La principale difficulté de la téléconsultation réside dans l'absence de la technologie. Encore passablement de personnes âgées ne disposent pas d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur et doivent faire appel à une tierce personne.

Autre écueil : la téléconsultation peut apparaître comme une solution déshumanisante : les relations entre patients et soignants sont modifiées et plus limitées. La relation qu'un patient a avec son médecin est une relation de confiance souvent construite sur plusieurs années. L'absence du présentiel par la télémédecine peut rebuter certains patients. Elle peut toutefois intervenir pour le suivi médical, notamment dans les cas de pathologies chroniques.

Est-ce que la télémédecine est sûre ?

Aujourd'hui un grand nombre de médecins pratiquant la télémédecine sur des plateformes professionnelles sont familiarisés avec les nouveaux moyens de communication digitale et bénéficient de plusieurs années d'expérience clinique garantissant la qualité et la sécurité de la consultation.

Qu'en est-il de la protection des données ?

Chaque médecin est tenu au secret médical, que la consultation ait lieu dans un cabinet ou sur Internet, le professionnel de santé doit impérativement assurer la confidentialité des échanges. Les connexions cryptées, ainsi que les certificats de sécurité assurent également la confidentialité des informations et des échanges qui auront lieu au cours du rendez-vous médical.

UN TRÈS GRAND MERCI

Margareta ANNEN-RUF:

Un quart de siècle au service des personnes âgées



Margareta Annen a siégé pendant 12 ans au Comité du Conseil Suisse des Aînés (CSA) et a représenté ce dernier au sein de l'Association Européenne des Seniors "EURAG".

Parallèlement, elle s'est toujours engagée activement au sein de l'ASA, jusqu'il y a trois ans encore, en tant que membre du Comité, notamment dans l'équipe de rédaction de la revue "La Voix des Seniors". L'un des points forts de sa "carrière de senior" a été sa participation en tant que Déléguée officielle de la Suisse à la 2e Conférence mondiale de l'ONU sur la vieillesse en avril 2002 à Madrid. Pour des raisons d'âge, elle a renoncé à ses diverses fonctions.

Le CSA et l'ASA doivent beaucoup à Margareta Annen. Personnellement, je suis extrêmement reconnaissante de son engagement bénévole et dévoué, dans lequel elle ne s'est jamais mise au premier plan.

Je lui souhaite de nombreuses années de paisible retraite à Sigriswil / BE, où elle réside depuis 20 ans. Et je continuerai à bénéficier de son expérience et de ses connaissances.

Karl Vögeli, Président ASA

Josef Senn quitte le Conseil Suisse des Aînés



Josef Senn, a quitté le CSA à la fin du mois de juin 2021 après avoir accompli ses 12 ans de mandat statutaire. Pour son Association des Seniors des Grisons, il assurait le lien, au sein du CSA, en matière de politique de vieillesse au niveau national. Il était depuis son élection, un membre et un pilier important du groupe de travail santé. Josef Senn a accompli un travail très conséquent nécessitant un grand investissement en temps qu'il a consacré tout au long de son mandat. Il a représenté le CSA dans divers projets de prévention de Promotion Santé Suisse et de l'Office fédéral de la santé publique, l'OFSP. Le CSA et le groupe de travail Santé perdent avec Josef Senn un membre très engagé, actif et extrêmement compétent sur le plan professionnel, ainsi qu'un collègue dévoué.

Ils expriment à Josef Senn leurs plus vifs remerciements.

Roland Grunder, Coprésident CSA et

Lukas Bäumle, Président Groupe de travail santé CSA

Information:

Initiative contre la discrimination des seniors: nouveau départ

Karl Vögeli, Président ASA

Au printemps 2020, la pandémie a rendu impossible le lancement de la collecte de signatures.

Entre-temps, le CSA, la FARES et l'ASA ont fondé l'"AGAD" (Communauté de travail contre la discrimination des personnes âgées), un organisme responsable visant à renforcer la base des organisations qui soutiennent une initiative populaire. L'AGAD a décidé de lancer la collecte de signatures au printemps 2022.

Les raisons ne manquent pas : la discrimination des seniors s'est accrue en période de pandémie, la profusion des tarifs de prise en charge est la règle, il est impossible pour les personnes de plus de 60 ans d'améliorer leurs conditions d'assurance maladie, il est presque impensable de changer de logement à partir de 75 ans ou de contracter une hypothèque à partir de 70 ans. Ce qui est particulièrement grave, c'est que la discrimination en raison de l'âge commence insidieusement et que de nombreuses personnes âgées s'y sont, hélas, déjà résignées.

Il est donc grand temps d'agir.

Sexualité des personnes âgées et dépassement des limites- briser le silence

Ruth Mettler, Directrice de l'association UBA - Instance indépendante de recours pour les personnes âgées

L'Office indépendant de réclamations pour personnes âgées (UBA) est une organisation partenaire des „16 jours contre la maltraitance des femmes“. Cette année, l'accent a été mis sur la violence sexuelle.

Les personnes âgées sont aussi victimes de violences sexuelles. La plupart du temps, ce sont les femmes âgées qui en sont victimes, certes plus rarement que les jeunes, mais bien plus souvent que les hommes âgés. Une grande partie des agressions ne sont pas dénoncées. La sexualité des personnes âgées et la violence sexuelle restent des sujets tabous dans notre société.

Il est très difficile de disposer de données sur l'ampleur de la violence sexuelle chez les personnes âgées. Les statistiques de la police ne font état que des cas connus sur le plan pénal. Il faut partir du principe que, seule, la pointe de l'iceberg est répertoriée et que la zone d'ombre reste considérable. Les victimes de violence se taisent par honte, par sentiment de culpabilité et par peur de la stigmatisation. Souvent, elles subissent des pressions de la part des agresseurs. Contrairement aux jeunes, les femmes plus âgées se séparent plus rarement de leur partenaire violent. Les craintes existentielles, les conséquences matérielles et sociales d'une séparation empêchent de sortir d'une relation marquée par la violence.

La dépendance aux soins est un facteur de risque de la violence sexuelle

Fréquemment, la violence est exercée par le partenaire du moment ou un ancien partenaire, souvent dans leur domicile. La dépendance aux soins grandissante et la démence représentent un risque accru dans une relation de couple déjà marquée par la violence. La dépendance liée aux traitements peut facilement être exploitée par les personnes soignantes.

Les actes de violence lors des soins ont de nombreuses facettes et comportent souvent des éléments de violence

sexuelle, tels que l'atteinte à la pudeur.

Dans les maisons de retraite et les établissements médico-sociaux, les résidents, les visiteurs ou le personnel soignant peuvent être à l'origine de violences sexuelles. De son côté, le personnel soignant est souvent confronté à des agressions verbales et physiques de la part des résidents.

Le tabou de la sexualité des personnes âgées

Dans notre société d'apparence très libérale, les raisons de ce tabou sont multiples. "Si nous ne parlons pas de la sexualité des personnes âgées, il n'y a pas non plus de violence sexuelle", résume une directrice de soins infirmiers. "La sexualité des personnes âgées fait partie de la vie, au même titre que manger et boire, seule la manière de vivre la sexualité diffère entre les personnes âgées et les plus jeunes". Dans sept interviews réalisées pour les "16 jours contre la violence envers les femmes"

(vieillesansviolence.ch/16jours www.uba.ch/16jours), des spécialistes d'institutions pour personnes âgées, une personne privée et un sexologue abordent le thème de la "sexualité des personnes âgées et de la violence sexuelle".

Le fait que la sexualité fait partie de la vie jusqu'à un âge avancé doit encore être accepté, puis le problème de la violence sexuelle pourra être identifié et combattu par des mesures efficaces.



Solitude et isolement : glissement de l'un vers l'autre ?

Elisabeth Leo-Dupont, Psychologue, Déléguée de la FARES au CSA

L'homme naît seul et meurt seul, mais sa vie durant, il est un être social, relié au groupe sans lequel il ne peut pas survivre...

Pour certains, la solitude présente une dimension jubilatoire ; elle appartient à ceux qui se suffisent à eux-mêmes, pour qui, être seul signifie se ressourcer, se développer, aller au fond de soi-même, se retrouver dans la nature. La pensée, la créativité ne grandissent-elles pas dans la solitude ? Dans notre société hyperconnectée beaucoup d'entre nous cherche à l'éviter, par crainte de ce face à face. Pourtant elle n'est pas négative en soi, elle peut être bénéfique et permettre de prendre du recul.

Je pense à Marlyse, 94 ans, veuve depuis 25 ans, qui a appris à réaménager sa vie et s'accommode plutôt bien de son existence modeste. Son autonomie lui est si chère : « je peux faire ce que je veux, quand je veux et comme je veux » !

La solitude est plus fréquente aujourd'hui que hier, en raison de la dynamique d'individualisation de la société et de la libéralisation sociale.

Il y a les isolés du cercle familial... la mobilité professionnelle et géographique contribue à faire éclater les familles.

Il y a les isolés du cercle amical... pas simple de se faire de nouveaux amis à un âge avancé pour supporter l'absence de ceux qui sont partis avant soi.

Il y a aussi les isolés du cercle voisinage... qui connaissent à peine leurs voisins

Enfin, il y a les isolés des réseaux associatifs... qui n'ont pas de contact avec des organismes de soins à domicile, avec les services sociaux, la paroisse ou les clubs services (Rotary, Soroptimist, etc.) Ceux qui sortent du radar en quelque sorte et que personne ne voit, car ils ne demandent rien.

Je me souviens de cet octogénaire entouré, non pas de ses enfants domiciliés en France et qui ne le comprennent plus, mais de bouteilles de vin plus souvent vides que pleines, négligé dans sa santé physique et psychique. Ce dénuement social interpelle. Que faire pour identifier ces personnes vulnérables? Le gouvernement danois, par exemple, demande aux Communes d'organiser des visites préventives aux personnes de plus de 75 ans pour évaluer les risques et leurs besoins, faisant ainsi baisser le taux d'admission dans les hôpitaux.

Si la solitude s'exprime différemment selon l'âge, le sexe, le contexte socio-économique, familial et conjugal, ses causes sont aussi multiples :

- individuelles comme l'état de santé, l'autonomie, la précarité, mais aussi
- collectives, comme le vieillissement, l'exclusion numérique et, bien sûr, la pandémie que nous traversons actuellement

Cette pandémie, qui a clairement isolé une grande partie des seniors qui ont dû accepter de se soumettre aux décisions des autorités et des institutions soutenues par les enfants des seniors qui voulaient, eux aussi, protéger leurs parents âgés.



Selon des experts, la dimension physique a été surévaluée au détriment de la dimension psychique. Pourtant l'une et l'autre sont indispensables à notre équilibre.

L'isolement engendre des conséquences négatives tels que :

- le repli sur soi avec le risque de ne plus avoir envie de sortir de son domicile et donc de devenir progressivement dépendant et dépressif ;
- le sentiment d'inutilité et de perte de ses capacités ;
- des troubles alimentaires, par l'absence du plaisir de partager des repas conviviaux avec des amis et des proches ;
- des troubles du sommeil même si, avec l'âge, le besoin de sommeil décroît.

Ces constats ne suffisent évidemment pas. Si la personnalité de chacun est mise à contribution pour composer avec la solitude, la société dispose aussi de moyens pour améliorer le bien-être des seniors, même solitaires, sujet que nous aborderons dans un prochain article.

50 ans ASA

Le 8 mai 1971, des personnalités du monde politique et économique ont fondé l'Association suisse des retraités AVS. Elles étaient d'avis que les retraités AVS individuels étaient trop faibles pour défendre leurs intérêts face aux autorités et au grand public.

Sous la direction du premier Président central, le Conseiller aux Etats saint-gallois, Mathias Eggenberger, ont été créées des sections cantonales, qui avaient pour mission de conseiller leurs membres gratuitement sur les questions relatives aux prestations complémentaires, aux successions, aux locations et à la fiscalité. C'est également grâce au CE Eggenberger qu'une 13^e rente mensuelle a été versée en 1972 et que la 8^e révision de l'AVS a été lancée.

Le 24 août 1985, l'Association des retraités AVS donnait naissance à la Fédération Suisse des Retraités

(FSR), qui s'est fait connaître partout en Suisse en organisant, à Weesen, la 1^{ère} Landsgemeinde suisse des aînés. En présence du Conseiller fédéral Kaspar Villiger et de politiciens fédéraux et cantonaux de haut rang, les plus de 3000 seniors présents ont adopté une résolution qui conduisit, en 2001, ensemble avec la FARES (Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse), à la création du Conseil Suisse des Aînés (CSA), en présence de la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. En 2006, la FSRA est devenue l'Association suisse pour les questions des aînés, ASA. Ses thèmes sont les questions importantes liées à la vieillesse sur le plan politique, économique et social. Elle est encore aujourd'hui l'une des associations fondatrices du CSA.

Rétrospective

Ueli Brügger, Directeur

Perspectives

Karl Vögeli, Président

L'anniversaire à chiffres ronds n'est qu'une étape. La vie continue, avec son lot de problèmes et de soucis qui y sont liés et continuent de nous accaparer. Personne ne sait ce que les 50 prochaines années apporteront aux seniors, mais il ne devrait pas être plus facile de défendre leurs intérêts des retraités face à l'État et à la société.

Les deux dernières années ont montré que nous n'avions pas de lobby puissant. Il faudra y travailler pour que les personnes âgées ne soient pas une nouvelle fois mises à l'écart. Nous devons toujours rappeler que 80% des seniors sont capables de se débrouiller et se gérer sans aide.

Nous devons continuer à nous battre contre les traitements injustes. Nous avons besoin de principes constitutionnels précis contre la discrimination. Certes, pour les femmes, cela a pris du temps, mais elles sont sur le point d'y parvenir. Les personnes handicapées ont également des droits définis. Seules les personnes âgées ne disposent pas encore de droits constitutionnels bien établis. La crise du COVID-19 a montré, de manière très concrète, que notre système de santé est à la traîne. Depuis des années, l'ASA réclame une loi fédérale sur la santé. Les Cantons, qui veulent en être les seuls responsables, s'y opposent avec des résultats désastreux dans la lutte contre la pandémie. En Suisse, celui qui veut changer quelque chose a besoin de ténacité et de plusieurs tentatives. Y parviendrons-nous au cours des 50 prochaines années ?



La Congrès est ouvert au public, la participation s'élève à 60 CHF par personne, y compris le café de bienvenue, l'apéritif et le déjeuner

Inscription au Congrès du Jubilé

www.seniorenfragen.ch



Vendredi 6 mai 2022

Programme

- 09h00 Accueil et enregistrement des participants
- 10h00 **Ouverture en musique** avec l'Orchestre des Seniors de Muri-Gümligen
- 10h15 **Ouverture et bienvenue** par le Président de l'ASA Karl Vögeli
- 10h20 **Message de salutations de la Ville de Berne** Maire de la Ville, Alec von Graffenried
- 10h35 **Rétrospective et perspectives** du Président
- 10h50 **Message d'un invité d'honneur**
- 11h10 **Pause**
- 11h25 **Le contrat intergénérationnel en danger ?**
Exposé Madame Dr. theol. Ruth Baumann-Hölzle, Directrice de l'institut
Fondation Dialog Ethik
- 11h50 **Table Ronde: le Contrat intergénérationnel**
avec les Conseillères nationales Mattea Meyer, PS / Ruth Humbel, le Centre/
le Conseiller aux Etats Alex Kuprecht, UDC et Leroy Bächtold, Jeunes PLR ZH
Animation: Sonja Hasler,
- 12h40 **Conclusions** Fabienne Bachmann, Viceprésidente de l'ASA
Suivi du repas au Salon du Palais

Toutes modifications et éventuelle annulation et/ou restrictions sanitaires demeurent réservées.



Thème central: Dialogue intergénération

Le dialogue intergénérationnel n'a pas attendu la pandémie du COVID-19 pour s'essouffler. Mais depuis l'apparition de cette maladie, il est plus menacé que jamais. Cette évolution négative a commencé par la disparition de la "maison des trois générations", où chaque homme, chaque femme et chaque enfant était naturellement au courant de ce qui concernait les autres.

Malheureusement, il s'agit là d'une époque révolue qui ne subsiste que timidement dans certaines régions de montagne ou dans les zones rurales. Dans les centres urbains, un appartement de quatre pièces est généralement le maximum que l'on puisse encore se permettre. Toutes les générations vivent donc chacune de leur côté et ne se rencontrent plus que de temps à autres et lors des jours de fête. Ainsi, toutes les générations perdent la considération et se connaissent de moins en moins. Les Autorités l'ont également démontré dans le cadre de la pandémie, en isolant tout simplement les personnes âgées, avec l'argument de vouloir les protéger. Dans la pratique, il s'agissait d'une mise à l'écart qui a fait un tord moral dévastateur. On n'a rien appris de ce désastre : on discute maintenant de l'obligation de vaccination pour les plus de 65 ans.

Les personnes âgées perturbent semble-t-il les routines quotidiennes. Et personne n'évoque les millions de francs qui sont économisés parce que les grands-parents gardent leurs petits-enfants. Il vaudrait la peine d'encourager le dialogue entre les générations.



Contrat intergénérationnel en danger ?

Dr. théol. Ruth Baumann-Hölzle, Directrice Fondation Dialog Ethik



Ruth Baumann-Hölzle, Docteur en théologie, est cofondatrice et directrice de l'Institut interdisciplinaire d'éthique de la santé de la Fondation Dialog Ethik. Elle est experte en éthique dans les organisations et dans la société. Elle conseille de nombreuses organisations lors de décisions complexes. Elle est chargée de cours en Suisse et à l'étranger. Elle est l'auteur de nombreuses publications.

Son travail se concentre sur les prises de décision éthiques interdisciplinaires, interprofessionnelles et interorganisationnelles dans le domaine de la santé et du social, ainsi qu'aux interfaces sociétales, en particulier sur le développement de procédures de prise de décision éthique et la modération de processus de prise de décision complexes.

Elle a participé à des projets de recherche du Fond national ainsi que d'Innosuisse dans le domaine de la "médecine, des soins et de l'éthique issus de la pratique", ce qu'elle fait encore aujourd'hui.

"Tout le monde veut vieillir, mais personne veut être vieux !" Pour beaucoup de gens, ce proverbe de Gustav Knuth résume, sans doute, leur attitude face à la vieillesse. L'exposé se penchera sur la question de savoir ce que signifie bien vieillir à une époque où la vie est devenue, pour la plupart des gens, une occasion ultime. Dans l'optique d'une société humaine, les aspects d'éthique individuelle et sociale du vieillissement et de la vieillesse seront mis en lumière.

Table ronde : Le contrat intergénérationnel, toujours d'actualité ?

<p>Ruth Humbel Conseillère nationale Le Centre</p>	<p>Alex Kuprecht Conseiller aux Etats UDC</p>	<p>Leroy Bächtold Jeune PLR, ZH</p>	<p>Mattea Meyer Conseillère nationale PS</p>
---	--	--	---

				<p>Présentation Sonja Hasler Modératrice SRF</p> 
--	---	---	--	---

Les personnes à la retraite ont droit à des rentes sûres sans laisser à nos enfants une montagne de dettes pour les financer. L'AVS et la LPP doivent être assurées de manière pérenne. C'est la seule façon de garantir le contrat entre les générations.

Ruth Humbel

Les défis actuels nécessitent un dialogue intergénérationnel de qualité. Qu'il s'agisse des mesures COVID ou de la prévoyance vieillesse, le dialogue et la compréhension doivent être encouragés.

Leroy Bächtold



"Le contrat de génération repose sur la solidarité mutuelle entre les jeunes et les personnes âgées. Dans l'AVS, cette solidarité s'exerce surtout entre les personnes actives et les bénéficiaires de rentes. Cette relation est importante parce que les rentes sont financées par le système de répartition. Face à un nombre décroissant d'assurés actifs, un nombre de bénéficiaires de rentes qui augmente exponentiellement. Ce changement démographique est un fait. Le dialogue entre les générations est donc d'une importance capitale et doit être la base de la compréhension mutuelle. La solidarité est donc à double sens et n'est pas une voie à sens unique".

Alex Kuprecht

La prévoyance vieillesse, la crise climatique ou les coûts de la santé : Je constate régulièrement que les générations sont montées les unes contre les autres sur ces sujets importants, au détriment de nous tous. Je m'engage pour une société dans laquelle chaque personne, jeune ou âgée, a le droit à une vie digne. Pour que cela soit possible, il faut un dialogue entre les générations.

Mattea Meyer

L'Orchestre des Seniors de Muri-Gümligen

Sous la Direction de Jürg Zahn



Notre Orchestre se compose d'environ 25 membres de la région bernoise qui souhaitent continuer à pratiquer leur hobby, la musique, après leur retraite en jouant avec des personnes partageant le même idéal. Nous proposons des concerts aux institutions intéressées, telles les maisons de retraite, les paroisses et diverses organisations. Les répétitions ont lieu toutes les deux semaines. Notre répertoire s'adapte aux souhaits et aux possibilités de nos membres et va du baroque au moderne en passant par le classique et le romantique. Nous prévoyons de donner en moyenne deux concerts par an. Lors de l'événement anniversaire de l'ASA, nous jouerons des mouvements extraits de la musique du "Songe d'une nuit d'été" d'Henry Purcell, ainsi que des variations sur "Happy Birthday" de Claus Dieter Ludwig et Peter Heidrich.

Réinventer la médecine



Changer la pratique de la médecine

Chez Novartis, nous exploitons le pouvoir d'innovation de la science pour résoudre certains des plus grands défis de notre société en matière de santé. Nos chercheuses et chercheurs travaillent à repousser les limites de la science, mieux comprendre les maladies et développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins médicaux non satisfaits. Notre passion est d'explorer de nouvelles façons d'améliorer et de prolonger la vie.